

## **Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Zuleidy Romero Ricano

**Date:** 2026-01-28

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint une lettre au nom du Village Harmonie concernant nos préoccupations liées à la proximité de la voie ferrée longeant notre résidence. Nous souhaitons porter cette situation à votre attention et solliciter votre intervention afin d'appuyer le projet de déplacement actuellement à l'étude.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce dossier.  
N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Cordialement,

Zuleidy Romero Ricano, directrice générale



Résidence privée pour aînés  
375-5650, rue de l'Harmonie  
Lac-Mégantic (Québec) G6B 0A1  
Tél. : 819-583-2266, poste 200  
Télécopieur : 819-583-1616

*«Offrir une qualité de vie enviable à ceux qui ont façonné notre société, un milieu de vie dynamique et sécuritaire où ils peuvent demeurer actifs tant physiquement qu'intellectuellement est essentiel.»*

**Attachement N°1 –**



Lac-Mégantic, le 11 décembre 2025

**Office de transport du Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N9**

**OBJET : Demande de déplacement de la voie ferrée – Sécurité et quiétude des résidents du Village Harmonie**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons porter à votre attention nos préoccupations sérieuses relativement à la proximité de la voie ferrée située à proximité immédiate du Village Harmonie, une résidence accueillant des personnes âgées et une clientèle particulièrement vulnérable. Notre établissement loge actuellement 185 résidents et compte 38 employés, tous directement concernés par les risques et les nuisances liés à cette infrastructure ferroviaire.

Les événements tragiques survenus le 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic, ayant entraîné la perte de 47 vie humaine, demeurent un rappel marquant des risques associés au transport ferroviaire, particulièrement lorsque celui-ci traverse des zones habitées. Cette tragédie a profondément ébranlé le sentiment de sécurité du public et renforce l'importance d'une vigilance accrue en matière de sécurité ferroviaire.

La présence constante de trains à proximité de notre établissement génère une inquiétude importante chez les résidents et le personnel. Le bruit, les vibrations et la perception du risque nuisent à la quiétude, au bien-être et au sentiment de sécurité de nos résidents, dont plusieurs présentent des conditions de santé fragiles.

Nous sollicitons respectueusement votre intervention afin de procéder à l'analyse finale du dossier et d'accorder l'approbation requise au projet de déplacement de la voie ferrée actuellement à l'étude. Ce projet représente une solution essentielle pour assurer la sécurité, la quiétude et le bien-être des citoyens concernés, ainsi que pour réduire de façon significative les risques et les nuisances associés à la proximité de l'infrastructure ferroviaire.

Nous croyons fermement que la prévention, l'écoute des communautés et la protection des personnes vulnérables doivent guider les décisions entourant l'aménagement ferroviaire, afin d'éviter que des tragédies comme celle du 6 juillet ne se reproduisent.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette demande et demeurons disponibles pour toute information supplémentaire ou rencontre jugée pertinente.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

---

Zuleidy Romero Ricano  
Directrice générale